



« L'Orne pourrait bien se retrouver à sec d'ici peu à Putanges-Pont-Ecrepin. Pas en raison de la sécheresse. Plutôt des règles. Jacques Martineau, maire délégué, est en colère. Pourrait-on voir le niveau de l'Orne baisser dans les mois à venir ? Pour le tourisme, il est certain que la mesure serait catastrophique ».

Il faut hélas ces cas emblématiques pour que la presse se fasse écho des destructions dogmatiques des seuils de moulins et des digues d'étangs sous couvert d'écologie. Tous les ouvrages hydrauliques de France sont dans le collimateur et seraient réputés, au 21^{ème} siècle, nuisibles à l'environnement, à la qualité de l'eau et aux poissons. Rien de moins.

Face à l'ampleur de la tâche pour tout détruire d'une part, et à la levée de boucliers des acteurs directement concernés jamais consultés d'autre part, l'administration dans sa grande bonté, vient de proroger l'ultimatum de cinq ans.

Or, en supprimant tous les barrages et tous les étangs de France, il n'est pas garanti que les stocks d'espèces piscicoles augmentent (hors empoissonnements massifs) et que les pêcheurs trouvent leur bonheur dans des oueds.

Le CGEDD devrait mettre en exergue en septembre 2016, dans un rapport commandé par Ségolène Royal, les opérations de restauration de la continuité écologique prétendument "réussies" (traduction de l'OCE : « toutes celles où la Collectivité territoriale ou le particulier ont cédé aux pressions administratives et/ou au chantage à la subvention »). De l'expertise non scientifique "au doigt mouillé"... en clair : encore un très probable auto-satisfecit napoléonien pour archivage.

Nous reproduisons ci-dessous l'article du journal de l'Orne.

le **Journal**
de l'Orne

Va-t-on supprimer le déversoir du moulin de la Forge pour permettre aux poissons de remonter l'Orne ? Très bonne question pour les habitants de la commune de Putanges-Pont-Ecrepin.

« La visite qui a eu lieu au mois de mai dernier avec l'Onéma, la DREAL, l'ARS, le SYMOA, le président des moulins de l'Orne, n'était en fait qu'une mise en demeure de faire les travaux sur l'Orne pour le 7 décembre 2017, c'est-à-dire demain compte tenu de la période d'hiver et d'une saison très pluvieuse ». Jacques Martineau est maire délégué de Putanges-Pont-Ecrepin. Il est inquiet quant à l'avenir du cours d'eau qui traverse la commune et qui lui donne à la fois son charme et son attrait touristique.

Des rats, des fondations en péril, le tourisme

« Bien sûr, je ne suis pas d'accord avec cette proposition qui mettrait notre site de Pont-Ecrepin « à sec ». Il est vrai que l'on pourrait réutiliser le passage à gué en face du Lion Verd ! Ce n'est pas pensable que la ville se retrouve avec une gravière dans le centre de la commune (avec ses rives à sec, avec les rats, avec des fondations du pont et des maisons qui prendraient un grand risque). Notre commune vit avec le passage, mais aussi avec le tourisme. Je ne me vois pas proposer à Putanges de n'avoir que de la vase et un filet d'eau au passage du Pont. »

Jacques Martineau s'interroge. « Je me demande si les services de l'État sont toujours lucides pour faire une telle proposition. Dès 2015, j'avais déjà eu cette mise en demeure par ces mêmes services et la Communauté de communes du Val d'Orne n'avait pas répondu à mon courrier. »

« Comment font les poissons depuis 50 ans ? »

Pour lui, il est impensable de changer les choses qui fonctionnent bien. « Comment fait le poisson depuis 50 ans, depuis que le barrage est fait ? On me dit que les truites, les brochets et d'autres poissons ne peuvent plus accéder au bief de la commune. La fédération de pêche continue de mettre de la truite pour les ouvertures de la pêche à la truite. Celles-ci sont à peine à l'eau qu'elles redescendent vers le lac.

S'il y a une possibilité de faire une échelle à poisson sans faire baisser le niveau d'eau du bief, pourquoi pas ? »

Une étude ?

Les discussions abordées avec la communauté de communes lors d'une réunion des maires de la commune nouvelle ont été de dire « non ». « Tant pis pour la commune historique de Putanges-Pont-Ecrepin. »

Pourtant, Jacques Martineau avait demandé que les choses se fassent dans l'ordre.

« J'avais juste demandé, comme en 2015, qu'une étude soit faite par le syndicat le Symoa, ce qui n'a pas été fait. Une étude, ce n'est pas le bout du monde...

Je pense que l'ARS aiderait financièrement pour la construction d'une passe à poisson.

Maintenant, c'est à la Communauté de communes du Val d'Orne de statuer sur ce sujet et j'espère que nous aurons une réponse positive avant le 7 décembre 2017.

Je souhaite que les élus de la communauté de communes apportent une réponse favorable pour trouver une solution acceptable pour le site de Putanges. Pourvu que les habitants de

Putanges-Pont-Ecrépin se réveillent un peu avant de voir se transformer l'Orne à Putanges en gravière ou en ruisseau sale et nauséabond. »

[61210 Putanges-Pont-Écrepin](#)

<http://www.lejournaldelorne.fr/2016/08/04/l-orne-a-sec-dans-putanges-jacques-martineau-s-inquiete/>